



DIGOIN

Reflets, le magazine de votre ville



Miss
France
2025

*Aidez-moi
à couronner
la Bourgogne !
Clara Ditz*

**Samedi
14 décembre :
Tous avec Clara !**

Festivités

4-5 / « Noël à Digoin »
du 20 au 22 décembre.

Proximité

8-10 / Un bilan positif pour
les réunions de quartiers !

n°170

Décembre 2024

www.digoin.fr

9 novembre

Le Dock 713 accueillait l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (Amopa) de Saône-et-Loire pour une cérémonie de remise à 11 nouveaux promus issus de l'Éducation nationale.



19 novembre

Le club de rugby FCDM s'est vu décerner « 2 étoiles » pour son école de rugby, ce passage au niveau supérieur vient récompenser la continuité du travail réalisé par l'ensemble des acteurs qui agissent pour l'association. Félicitations à toute l'équipe encadrante !



9-10 novembre

La Bourse aux jouets organisée par le pôle Développement et Social et l'association Dig' Team Famille a rencontré un vif succès avec de nombreuses ventes tout le week-end.



11 novembre

C'est sous le signe du recueillement que se sont déroulées les commémorations du 106^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Les élus du conseil municipal présidaient la cérémonie commémorant l'anniversaire de l'armistice de la guerre 14-18. Une cérémonie marquée par la présence aux côtés des associations patriotiques, de l'Harmonie de Digoïn, des pompiers et JSP ainsi que de nombreux collégiens et lycéens Digoïnois venus avec leurs enseignants. Par leurs chants, leurs lectures et leur présence, ils ont rehaussé ce magnifique rassemblement en présence de la population.

Isabelle Amphoux-Boule, directrice de la résidence « DomusVi La Capitainerie » a organisé au DOCK 713, en partenariat avec la ville de Digoïn et le CCAS, une conférence intitulée « Accompagnement de la fin de vie, soins palliatifs à domicile et en EHPAD ». Arrêt de traitement, soins

29 novembre

Entre la retraite aux flambeaux, la manœuvre des JSP et les nombreuses animations musicales, la soirée organisée par l'OMSVA a été animée pour le « Téléthon » place de la Grève.



de confort, place des familles, impact sur les soignants... de nombreux sujets majoritairement difficiles ont été abordés le temps d'une soirée devant plus de 130 personnes qui avaient fait le déplacement. La conférence a suscité de nombreuses questions et des témoignages touchants.

22 octobre :

Accompagnement de la fin de vie



David Bême
Maire de Digoïn
Vice-Président
du Grand Charolais



L'année 2024 touche bientôt à sa fin. Les décorations de Noël ont pris place dans notre cité ligérienne et les vitrines des commerçants nous offrent de magnifiques décorations, ajoutant un peu de joie et de gaieté propices à la période de Noël. Le 14 décembre, nous aurons tous les yeux tournés vers l'élection de Miss France pour soutenir Clara DIRY qui représentera fièrement notre territoire. Souhaitons-lui le meilleur en lui apportant notre soutien et en espérant très fort la voir coiffer le diadème tant espéré.

Nous avons pris beaucoup de plaisir avec l'ensemble des collègues du conseil municipal à venir à votre rencontre tout au long du mois de novembre au travers des réunions de quartiers ; des échanges constructifs qui vont nous permettre d'avancer ensemble dans la bonne direction et rendre notre ville toujours plus attractive et agréable à vivre. La démolition du gymnase Vولات nous permettra bientôt de disposer d'un futur square paysager en plein centre-ville.

J'en profite pour vous inviter, avec l'ensemble de l'équipe MUNICIPALE, à nous retrouver le 19 décembre à la salle des fêtes à l'occasion de la cérémonie des vœux.

Cette fin d'année sera riche en événements et manifestations afin de vous permettre de profiter des fêtes de Noël. Marché de Noël, vitrine en fête chez vos commerçants, concerts, déambulations, tout a été pensé pour partager avec vous la magie de Noël.

À tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Du centre-ville à Vigny, Digoin s'illuminera pour les Fêtes autour de nombreux décors installés grâce à la mobilisation des commerçants et des agents municipaux.

NOËL À DIGOIN : UNE NOUVELLE ÉDITION REMPLIE DE SURPRISES !

Le marché de Noël sera de retour pour une nouvelle édition du vendredi 20 au dimanche 22 décembre avec de nombreuses animations commerciales et culturelles. Les chalets en bois reviendront en centre-ville et accueilleront commerçants, associations, artisans et producteurs souhaitant vous faire découvrir leur savoir-faire et leurs spécialités.

Le marché de Noël comme vitrine du commerce local

Les visiteurs pourront profiter de ce week-end pour anticiper leurs emplettes dédiées aux Fêtes de fin d'année ou tout simplement se faire plaisir auprès des artisans présents. « *Sélectionnés pour leur qualité et leur proximité, les artisans et professionnels locaux auront à cœur de proposer leurs créations originales, et ce dès le vendredi soir cette année. Dédié à tous les publics, le Marché de Noël accueillera des professionnels de la décoration de maison, bijoux, sacs à main, créations, bougies, épicerie fine, fleurs* » se réjouit Nicole Georges, adjointe au Maire en charge de l'animation commerciale.

En partenariat avec l'UCIA Digoin Avenir

Cet événement annuel permet aux créateurs de disposer d'une belle vitrine auprès des habitants du département : « *chaque année maintenant, ce sont des centaines de visiteurs, provenant de Digoin et des communes voisines, qui déambulent dans nos allées pour venir y passer un moment réconfortant en famille ou entre amis et y faire leurs derniers achats de Noël auprès des commerçants... La mobilisation des commerçants de l'UCIA pour cette*

nouvelle édition montre par ailleurs la nouvelle dynamique insufflée par les membres du bureau » ajoute Julien Gagliardi, adjoint au Maire en charge de l'attractivité. Chaque année, le choix se porte sur des artisans variés proposant éclectisme et innovation. Parmi les nouveautés de cette édition, l'OMSVA qui tiendra également un stand à l'effigie de l'entreprise locale « Le Laboureur ».

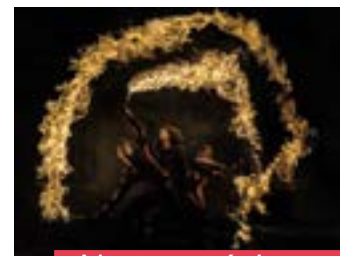
« L'objectif est vraiment de soutenir les commerces, de faire sortir les habitants et surtout de consommer local »

50 exposants pour un marché diversifié et convivial

La ville de Digoin, organisatrice du marché de Noël, tient continuellement à proposer un large choix de produits originaux et de qualité : les produits incontournables de Noël, les cadeaux gourmands, les produits fins, les décorations pour la maison, le prêt-à-porter, les bijoux et autres accessoires, les jeux et jouets ou encore les produits bien-être. Mais aussi une offre alimentaire salée et sucrée pour bien se rassasier et se réchauffer : vin chaud, chocolat chaud, plats à base de fromage et gourmandises sucrées !

De nombreuses animations pendant 3 jours

Écartez-vous ! Un spectacle pyrotechnique basé sur la chorégraphie et la musique se tiendra vendredi soir Place de la Grève. Sur des influences électro et hip hop, la Cie « SuperCho » se démarque encore par sa volonté de rompre les codes du genre. Le rythme du spectacle est soutenu, les effets pyrotechniques les plus spectaculaires s'enchaînent et les 3 personnages modernes et charismatiques investissent toute leur énergie dans la performance. Une représentation à découvrir vendredi soir à partir de 19h place de la Grève.



Durant 3 jours, c'est un marché de Noël sous le signe de la fête avec déambulation musicale, spectacle pyrotechnique et le retour du traditionnel concert de gospel samedi soir.

« Nouveauté de cette année : un spectacle pyrotechnique vendredi soir en plus du traditionnel Gospel samedi soir à l'Église Notre-Dame. »

Le programme complet du week-end « Noël à Digoin » :

Vendredi 20 décembre

À partir de 18h : lancement des festivités et du Marché de Noël, vente de lampions par l'UCIA « Digoin Avenir » ;

19h : spectacle pyrotechnique « Super Show » Place de la Grève ;

À partir de 19h45 : déambulation musicale et défilé aux lampions au départ de la Place de la Grève pour rejoindre la place de l'Église avec la présence d'échassiers lumineux.



Un défilé de lampions sera organisé par les commerçants de l'UCIA Digoin Avenir vendredi soir.

Présence des mascottes Mickey et Minnie (version Noël) de 19h45 à 21h15 sur le marché.

Samedi 21 décembre :

De 14h à 21h : « Marché de Noël » place de l'Hôtel de ville avec la présence d'une cinquantaine d'artisans et de forains.



La boîte aux lettres du Père Noël a de nouveau pris place en centre-ville ! Afin de ne décevoir aucun enfant, c'est un père Noël « 100 % Made in Digoin » qui répondra à toutes les demandes.

Le lendemain à l'Église Notre-Dame, c'est un nouveau groupe de gospel qui se produira avec la chorale "Gospel For You Family". Un événement pour le moins exceptionnel comme le souligne Thierry Desjours, adjoint au Maire en charge de la Culture : « *ce gospel, qui sillonne la France et l'Europe depuis 2004 est une chorale de référence composée de chanteurs professionnels, ils ont pour la plupart joué sur des scènes internationales... Stevie Wonder ne s'y est pas trompé en les choisissant en 2010 pour accompagner sa tournée européenne !* »



Alors, durant 3 jours, repérez les chalets qui attirent votre curiosité et n'hésitez pas à déambuler librement pour vous laisser gagner par la féerie de « Noël à Digoin » !

À partir de 14h : déambulations musicales avec le groupe « Noël mobile » (3 passages dans l'après-midi) et présence de mascottes de Disney®.

20h : Concert de Gospel à l'Église Notre-Dame avec le groupe « Gospel for you Family » (Gratuit).

Dimanche 22 décembre :

De 10h à 19h : « Marché de Noël » place de l'Hôtel de ville. Déambulations musicales avec le groupe « Noël Mobile » (1 passage le matin et deux l'après-midi) ; Présence des mascottes de Disney®

16h : Tirage au sort du dessin d'enfants par l'UCIA.

Et retrouvez tout le week-end : Village du « Père Noël » et présence d'un stand photos, vente de produits locaux et artisanaux, dégustation et restauration sur place, animations commerciales durant 3 jours, tirage au sort du dessin d'enfants organisé par l'UCIA « Digoin Avenir »... et pleins d'autres surprises concoctées par le Père-Noël !



L'inauguration des nouveaux équipements s'est déroulée le 7 novembre dernier en présence de l'ensemble des acteurs du dossier.

CUISINE CENTRALE : ON SE RÉGÀLE DE LA CRÈCHE AU BTS !

La cuisine centrale de la ville de Digoin était installée depuis longtemps au sein du château de Varenne-Saint-Germain, bâtiment mis en vente l'an passé. Une mutualisation entre la cuisine centrale et la cité scolaire s'est alors concrétisée et a été inaugurée officiellement le 7 novembre dernier après plusieurs mois de réflexion.

La vente du château de Varenne-Saint-Germain

Propriétaire depuis 1971 du château de Varenne-Saint-Germain, la ville de Digoin a décidé en 2022 de vendre ce bien communal, le bâtiment ne répondant plus aux normes d'accessibilité d'un accueil de loisirs. Dès la vente actée, une réflexion a été engagée afin de garantir la continuité du service lié à la confection et à la distribution des repas pour les écoles de la commune, le multi-accueil et le centre d'animation municipal, puisque la cuisine centrale était installée au sous-sol du château.



Après plusieurs mois de réflexion, les services de la commune, de la cité scolaire et du conseil départemental ont élaboré conjointement un nouveau plan de maîtrise sanitaire.

Réunir les forces

La Municipalité, les services du Conseil départemental, les agents de la cuisine centrale et les représentants de la cité scolaire de Digoin, ont travaillé conjointement à la mutualisation de ce service au sein de l'établissement. En effet, les multiples rencontres avec les différentes parties concernées ont permis de réaliser une convention définissant les modalités de cette mutualisation, l'occupation des espaces, les conditions de participation financière et la mise à disposition des agents de la ville de Digoin au sein de l'équipe de la cité scolaire. Des réunions internes, avec les équipes de la cuisine centrale de la commune, ont permis de transmettre les informations nécessaires à l'appréhension de ce nouveau contexte de travail. Un dossier complexe comme l'a souligné Mélanie Bourrou, proviseuse de la cité scolaire lors de son discours inaugural : « cette fusion à l'origine, c'est un dossier de 300 pages à cause des normes sanitaires... Entre la théorie et la pratique, les étapes ont été compliquées. Nous avons demandé aux agents de faire des efforts, de se réadapter, mais nous y sommes arrivés tous ensemble grâce à l'intelligence collective de l'ensemble des acteurs. Cette fusion et cette démarche ont du sens... et cela nous permet d'avoir des perspectives nouvelles... L'équipe est solide, et je tenais à exprimer toute ma gratitude à l'ensemble du personnel »

Un engagement important du Conseil Départemental.

Pour le Maire de Digoin David Bême, ce projet a nécessité des investissements conséquents et « la commune tient à remercier le Conseil Départemental pour avoir engagé les travaux d'aménagement permettant à cette nouvelle structure d'assurer la production de repas et garantir l'export de plusieurs centaines de repas supplémentaires par jour... De plus, la ville de Digoin a dû faire face à un départ en retraite et des demandes de disponibilités mais aujourd'hui, la commune est heureuse d'avoir pu stabiliser l'effectif annoncé avec le recrutement de 3 nouveaux agents qui ont pleinement pris position au sein de l'équipe de la cité scolaire... Il convient aussi de saluer l'initiative de l'équipe puisque les agents ont créé un Instagram "cuisine centrale" et poste tous les jours le menu des différentes structures, des photos de conceptions des repas... De nombreux parents nous indiquent qu'ils apprécient de pouvoir suivre les menus par ce biais. »



« Cette mutualisation : c'est un gage de qualité dont la ville de Digoin ne peut que se satisfaire ! »

Aujourd'hui, ce sont près de 1000 repas qui sont produits chaque jour à la cité scolaire grâce au travail partenarial entre l'établissement, la ville de Digoin et le Département de Saône-et-Loire pour mutualiser ce service de restauration et en faire bénéficier le plus grand nombre.

Un regroupement aux multiples avantages

« Ce regroupement au sein d'une unique entité permet de répartir les appels d'offres sur une quantité plus importante de nourriture, ce qui garantit une optimisation financière », souligne Fabien Genet, Sénateur et conseiller en charge du projet municipal à l'initiative du projet. « Ceci entraîne aussi des économies sur les frais d'entretien et de maintenance, les dépenses d'équipements, les coûts structurels, les dépenses énergétiques qui ont connu une augmentation significative ces dernières semaines, ainsi que les frais personnels. Bref, cela permet de garantir un prix très raisonnable aux familles digoïnaises. »

Privilégier le circuit court

Par ailleurs, les services du conseil Départemental, en collaboration avec les services de la ville de Digoin, ont réalisé un travail très conséquent, et ce dans un temps record, pour redéfinir un nouveau Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) lié aux contraintes d'exportation des repas en liaison chaude. À noter que ce choix a largement été appuyé par la qualité et le professionnalisme des agents de la cuisine de la cité scolaire. Effectivement, la ville de Digoin a été séduite par les engagements de la cité scolaire en lien avec l'approvisionnement en circuit court, l'utilisation des produits locaux et la valorisation des produits « bio ». Pour le Président du Département de Saône-et-Loire André Accary : « cette cuisine repensée offre aujourd'hui une restauration de qualité à tous les élèves, écoliers, collégiens, lycéens, mais aussi aux enfants de la crèche et du centre de loisirs, soit près de 1000 repas produits chaque jour. Ce modèle de partenariat est une réelle plus-value pour que nos enfants mangent des produits de grande qualité. Le slogan qui trônera dorénavant dans le self, "la cuisine centrale de Digoin, on se régale de la crèche au BTS", imaginé par les cuisiniers et les agents du Département et de la ville, résume bien notre philosophie de manger sainement et de favoriser les produits locaux... »



Après la vente du château de Varenne-Saint-Germain, les repas à destination des structures municipales sont aujourd'hui confectionnés au sein de la cité scolaire.

« À l'issue d'un travail de plusieurs mois réunissant des représentants de la cité scolaire, du département et de la ville, l'opportunité de mutualiser les productions de repas avec la cité scolaire s'est avérée pertinente ! »



Au total, plus de 300 habitants ont participé au cycle des cinq rencontres organisées par la municipalité.

Sur la santé : « l'offre médicale progresse, vous savez tous d'où l'on vient, il y a eu une période très compliquée, mais aujourd'hui, la situation évolue avec l'arrivée de nouveaux médecins tant à la maison de santé pluridisciplinaire (MSP) qu'au centre de santé départemental... la ville accueille également depuis peu de nouveaux dentistes et l'ouverture d'un "Point médical" sur Ligerval vient renforcer l'offre avec la présence de généralistes, psychologue, angiologue, gynécologue-obstétricienne, chirurgien vasculaire et divers spécialistes de l'hôpital de Mâcon... »

« Ces dernières années, plus d'une centaine de sollicitations avaient trouvé des réponses, preuve de leur utilité »

Des travaux d'envergure réceptionnés... et largement subventionnés !

Le maire David Bême a également détaillé les dernières réalisations opérées par la ville de Digoin : restructuration du cimetière (417 520 €), restructuration complète de la rue des Blattiers (531 000 €HT), restructuration complète du « Parking Vincent » (535 400 €HT), aménagement des abords du Boulevard des Platanes (878 000€ HT), l'aire de jeux de Neuzy pour un montant de 41 000€ HT...



La Plaine / Launay / Bois de la Motte



Centre-ville

À L'ÉCOUTE DE LA POPULATION

Cette nouvelle édition des réunions de quartiers a rassemblé de nombreux Digoinais entre le 7 et le 18 novembre derniers. Ces cinq rencontres, organisées au sein même de chaque quartier, ont permis aux élus de la Municipalité d'aller à la rencontre des habitants afin d'échanger sur les projets qui amélioreront la qualité de vie de tous.

En introduction, le Sénateur et conseiller en charge du projet municipal Fabien Genet a rappelé que « l'équipe municipale avait dû gérer les crises dans un contexte financier incertain. Conséquences du Covid, de l'inflation, de la hausse des coûts de l'énergie, de l'augmentation des taux d'intérêt sans oublier l'orage de grêle du 21 juin 2022, la ville a dû s'engager dans un vaste plan d'économies... Nous avons dû gérer les urgences et certains projets sur lesquels nous nous étions engagés en 2020 ont dû être priorisés différemment. Malgré tout, nous souhaitons être au rendez-vous des promesses que nous avons faites à la population. »

La ville investit et se désendette

Puis, le Maire David Bême s'est attaché à présenter les actions et les choix de la Municipalité depuis 4 ans. Côté budget : « si, en terme de fonctionnement, nous nous efforçons à serrer la vis... nous voulons poursuivre nos efforts pour rendre la ville plus attractive et pour attirer de nouveaux habitants, nous nous devons de continuer à investir ! Pour arriver à de tels investissements, il y'a une recherche permanente de subventions sur chaque projet porté par la ville... En parallèle et malgré les inquiétudes persistantes (marché de l'énergie, décisions gouvernementales...), le désendettement se poursuit d'année en année et le stock de la dette devrait passer sous la barre des 10 millions d'euros cette année contre 17,5 millions en 2015. »



Réunion de Vigny

« Les quatre coins de la ville sont concernés par ces travaux et nous cherchons à connecter tous les quartiers grâce au développement des voies douces... » précise le premier édile.

D'autres projets vont sortir de terre !

Sur les nouveaux aménagements, Fabien Genet a précisé « qu'en parallèle de toutes ces réalisations, un certain nombre de projets est à l'étude ou en cours de réalisation... Parmi les locaux affectés par l'orage de grêle figurait le "Gymnase Vollat" qui accueillait plusieurs associations sportives, c'est pourquoi 3 anciennes alvéoles commerciales ont été achetées par la ville. Une première cellule, celle du Physic-club, a été réceptionnée mi-septembre. Un cabinet d'architectes travaille actuellement à la finalisation et au chiffrage liés à l'aménagement des autres cellules en complexe multisports. Les travaux relatifs à la cellule de l'ALD, au tennis couvert et au court de padel se poursuivent... la réception est prévue pour l'été 2025 ! »



Neuzy

D'autres projets municipaux sont à l'étude et devraient prochainement voir le jour : « nous travaillons également sur la transformation du terrain dit « Strottner » en projet de création d'un parking à Neuzy, tout comme l'aménagement d'une aire de covoiturage Boulevard des Platanes, en face de « chez Lily », ou encore le futur réaménagement intégral de la Rue Quéroy face à la cité scolaire... Les études sont bouclées pour l'ensemble de ces dossiers et nous sommes dans l'attente d'ultimes subventions. »

Des projets sont également portés par la « CC Le Grand Charolais » comme l'accueil de loisirs intercommunal : « jusqu'en 2022, les enfants étaient accueillis, uniquement pendant les vacances d'été au Château de Varenne-Saint-Germain. Après la vente, la construction d'un nouvel accueil de loisirs sur le site du Launay s'avérerait plus pratique pour les enfants et plus accessible pour les familles du territoire. L'objectif de mutualiser cet équipement sur un site scolaire est d'économiser de l'argent public ! »

La priorité est également donnée à l'attractivité commerciale et au développement économique « en particulier sur le maintien des commerces en centre-ville »... De nombreux efforts sont apportés par la ville de Digoin « par le biais d'aides à l'installation ou encore le recrutement d'un manager de centre-ville... le futur aménagement d'un square urbain végétalisé et d'une zone de stationnement à Vollat sont la preuve de notre engagement. »

Autre sujet, le devenir de la Faïencerie qui a subi de plein fouet les dernières

crises... « L'avenir du site est en cours de réflexion. Elle fait aujourd'hui l'objet d'une liquidation judiciaire malgré tous les efforts consentis par l'État, la commune et l'intercommunalité. Il est actuellement entre les mains du liquidateur. Nous avons obtenu de l'État et de la communauté de communes « Le Grand Charolais » une étude renforcée sur le devenir de ses 10 hectares qui est actuellement en cours d'élaboration. »

Quant à la piscine intercommunale, « sur la table depuis plusieurs mois... un accord de principe a été acté par la communauté de communes sur ce sujet. Le dossier n'était pas simple mais les élus ont validé une ligne directrice pour conserver une offre de baignade à Digoin. »

Un bilan positif

À l'heure du bilan, David Bême se réjouit que : « l'ambiance ait été bonne dans tous les quartiers et surtout, nous avons eu des discussions constructives et des demandes pertinentes. C'est du bon sens pour améliorer la vie des Digoinois, ces rencontres répondent aux attentes des habitants. »

Si les problèmes de vitesse ont souvent été évoqués dans l'ensemble des quartiers et notamment à la Brièrette et en centre-ville, il a été question de salubrité, propreté et des ordures ménagères pour Vigny et les quartiers de la Plaine et du Launay, tandis qu'on évoquait les problèmes de stationnement et de sécurité des riverains à Neuzy, en particulier.

« Il est important d'aller à la rencontre des habitants pour leur présenter la politique municipale, les projets, les travaux et actions en cours »



La Brièrette / Le Verdier



Un point a été effectué courant novembre sur les travaux de voirie engagés pour l'année 2024.

EXPRESSION DES ÉLUS MUNICIPAUX

par Fabien GENET, Sénateur de Saône et Loire - Maire honoraire de Digoin
Conseiller en charge du projet municipal.

Poursuivre les aménagements dans les quartiers

Suite aux sollicitations des riverains et notamment lors des réunions de quartiers, ce sont actuellement les rues Niépce et Berlioz qui font l'objet de vastes travaux de réfection. Cette portion était particulièrement vétuste, voire dégradée, notamment après les travaux effectués sur les réseaux eaux-assainissement...

Mise en accessibilité des traversées piétonnes, utilisation d'enrobé à chaud pour les revêtements de la chaussée et des accotements, implantation de bordures pour un meilleur écoulement des eaux pluviales... l'ensemble de la voirie fera peau neuve d'ici la fin d'année. Le montant des travaux s'élève à 176 000 € H.T. Ce chantier témoigne bien de la mobilisation de la ville de Digoin pour entretenir sa voirie. Reprise d'enduits, fauchage, déneigement... la collectivité améliore et entretient au quotidien ses 62 kilomètres de voies communales répartis sur l'ensemble du territoire. Avec autant de linéaire, l'entretien du réseau pèse fortement sur les budgets mais avec le maire David Bême, la première adjointe au maire en charge du cadre de vie Magali Ducroiset, et les collègues du conseil municipal, nous sommes très attachés à maintenir notre réseau en état.

Aujourd'hui, ce sont plus de 400 000 € qui sont investis par la ville de Digoin chaque année dans la rénovation de sa voirie contre 300 000 € les années précédentes. Ces travaux de voirie coûtent cher et en plus ne bénéficient quasiment d'aucune subvention ! Avec un coût des matières de plus en plus élevé, cette charge financière se fait chaque année un peu plus lourde et le budget de la ville n'est malheureusement pas extensible. Cela impose de faire des choix rationnels basés sur une nécessaire priorisation des interventions, d'où la patience qui est parfois nécessaire avant de voir les travaux réalisés.

> Principaux travaux de réfections de voirie réalisés en 2024 (HT) :

Route de la Motte : 7 000 € ; Rue Jean-Marie Goyard : 4 400 € ; Rue de la Chaume, des Façonnages et des Mouleurs (Cité de la Faïencerie) : 42 100 € ; aménagement « Camping de la Chevrette » : 30 800 € ; Réalisation de deux quais-bus route de Gueugnon : 52 500 € (Subventionné) ; Rues Niepce et Berlioz : 176 000 € ; futurs abords Avenue des Platanes / Motiv Interim : 15 000€

STOPPER LA PROLIFÉRATION DES CHATS ERRANTS !

Conseillère municipale déléguée à « la gestion de la fourrière » pour la commune de Digoin, Nathalie Coquelin a été désignée cette année nouvelle présidente du syndicat intercommunal. Objectifs de la structure : gérer, mieux agir et répondre aux nombreuses problématiques du refuge-fourrière du Charolais-Brionnais comme celle de la prolifération des chats errants. Entretien :

Présentez-nous le syndicat en quelques mots ?

Créé en 1975, le Syndicat intercommunal (Sivu) du Charolais-Brionnais compte aujourd'hui 87 communes (dont la ville de Digoin). Si une dizaine de refuges pour animaux existent en Saône-et-Loire, c'est au refuge « Annie-Claude Miniau » de Gueugnon qu'est rattaché le Sivu du Charolais-Brionnais. Ce syndicat permet aux communes de mutualiser les frais et de travailler ensemble pour que chacune ait le moins de problèmes possibles.

Quel est le devenir d'un animal récupéré par la fourrière ?

Un animal amené en fourrière est vu par un vétérinaire, soigné comme il se doit et placé pendant 8 jours durant lesquels son propriétaire peut venir le rechercher. L'ensemble de ces prestations ont un coût ! À l'issue de 8 jours ouvrés, le propriétaire perd ses droits sur l'animal. Il devient alors la propriété de l'association à laquelle il a été confié, jusqu'à trouver une famille responsable. Pour le Charolais-Brionnais en 2023, ont été gérés sur le territoire 72 chiens et 94 chats, dont une partie seulement ont été récupérés par leur propriétaire.

Quelles sont les problématiques rencontrées par les refuges du territoire ?

La DDPP71 (Direction départementale de protection de la population) rappelle fréquemment aux communes leurs obligations... La loi interdit la divagation des animaux domestiques et des animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Ainsi, chaque commune doit disposer soit d'une fourrière communale apte à l'accueil, soit du service d'une fourrière établie sur le territoire d'une autre commune avec son accord. La commune doit ensuite procéder à la recherche des propriétaires de ces animaux et à leur restitution quand ils sont réclamés. À Digoin, les animaux sont pris en charge par le refuge ADPA de Gueugnon.

Justement, quelle est la situation du refuge de Gueugnon ?

Au cours de la dernière porte-ouverte du refuge « Annie-Claude Miniau » ADPA de Gueugnon, nous avons eu la visite de la DDPP qui a demandé d'importants travaux, notamment sur les réseaux électriques, et ceci dans des délais très courts... Si la structure ne fait pas le nécessaire, la DDPP se réserve le droit de fermer la structure ! Ces travaux vont demander des investissements importants de notre part, et donc des communes ! Autre problème, l'ADPA nous a prévenu que sa capacité d'accueil pour les chats est à son maximum, c'est-à-dire 46 chats-chatons dont un avec une teigne. Si la maladie se propage, nous aurons des frais de vétérinaire supplémentaires...

Quel message pouvez-vous transmettre à la population ?

Le refuge « Annie-Claude Miniau » de Gueugnon et l'ensemble des refuges voient leur population féline augmenter de façon exponentielle. La cause ? Les naissances non-désirées de chatons. Certaines personnes croyant bien faire, nourrissent des chats errants, qui se reproduisent, puis finissent par se retrouver débordées par le nombre d'animaux accueillis et/ou ne souhaitent tout simplement plus s'en occuper et confient le problème aux refuges. À partir du moment où la personne nourrit des chats, elle en devient responsable ! Pour rappel, le nourrissage des chats errants sur la voie publique est interdit et chaque particulier encourt une infraction de 450 € maximum... Pour les propriétaires, il est également très important de procéder à la stérilisation de leur chat, mâle comme femelle, à leur 7^{ème} mois... À quelques jours des fêtes de fin d'année, "offrir" un animal comme un chat est devenu "monnaie courante" ! Je dirai que si on n'a ni le temps, ni les moyens financiers pour accueillir un animal de compagnie, il ne faut pas adopter !

**Nathalie Coquelin,
conseillère municipale et
présidente du syndicat
de refuge-fourrière
du Charolais-Brionnais**

**« La stérilisation des chats évite
la prolifération, les maladies...
sans intervention, la situation peut
vite devenir incontrôlable. Et pour
cause : un couple de chats non
stérilisés peut engendrer jusqu'à
20 000 descendants en 4 ans ! »**



DES AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT !

Afin de pouvoir disposer d'un bâti et de devantures de qualité à même de participer à la revitalisation de l'ensemble du territoire communal, la ville de Digoin et la Communauté de communes le Grand Charolais ont décidé de prolonger d'un an leur dispositif respectif d'aides aux ravalements de façades à destination des particuliers.

L'hiver s'installe et au moment où les factures énergétiques augmentent, il est conseillé de bien s'isoler pour réduire sa consommation. À cet effet, la Communauté de communes Le Grand Charolais s'est lancée depuis 2021 dans une vaste opération d'amélioration de l'habitat dite OPAH. Ce dispositif permet de soutenir financièrement les propriétaires bailleurs ou occupants, souhaitant engager des travaux en la matière : économies d'énergie, maintien à domicile, travaux lourds, lutte contre l'habitat indigne... Cette opération est renouvelée jusqu'au 2 novembre 2025. Dans la continuité de ce dispositif, qui rencontre un réel engouement (243 dossiers engagés sur l'ensemble du Grand Charolais depuis le lancement de ce dispositif, dont 60 sur Digoin), et des nombreuses actions complémentaires engagées par la municipalité de Digoin afin de contribuer à son embellissement, la ville de Digoin s'inscrit dans cette dynamique partenariale en prolongeant également son dispositif d'accompagnement financier destiné à soutenir les particuliers souhaitant procéder à des travaux de leur façade d'habitation. Tout projet de ravalement de façades d'immeubles de plus de 10 ans, situés sur l'ensemble du territoire communal, ouvre droit et sous conditions à une subvention de la ville liée à cette opération. La Communauté de communes pourra également compléter ces aides sur les habitations situées exclusivement sur une certaine zone (périmètre disponible sur digoin.fr. ou sur legrandcharolais.fr).



Brièrette, Neuzy, Centre-ville, Verdier... ce sont l'ensemble des habitations du territoire communal qui ouvre droit à ce dispositif.

Façades éligibles

Toutes les façades d'habitation donnant ou étant visibles depuis l'espace public (tous types de résidences, copropriétés ou monopropriété...). Sont exclus de l'aide les façades en arrière-cour, les pignons non visibles, les façades d'immeubles ayant un usage ou une destination exclusive de bureaux, d'activités économiques ou commerciales, les bâtiments publics et les logements sociaux.

Personnes éligibles :

Tout propriétaire privé (physique ou moral) souhaitant effectuer des travaux de ravalement sur la (les) façade(s) de logements privés, sous réserve du respect des autres conditions d'éligibilité.

Travaux éligibles :

Les enduits ou peinture des façades (dans le respect du nuancier de la Charte Architecturale et Paysagère du Charolais-Brionnais) ; la remise en peinture des menuiseries et ferronneries ; la remise en peinture des volets, la reprise de la zinguerie ; la mise en place ou remplacement de garde-corps, le masquage des fils en façade. Est exclu de l'aide le remplacement des volets.

Montant subventionnable

L'aide communale peut atteindre jusqu'à 1 300 € côté ville sur l'ensemble du territoire. Celle-ci est susceptible d'être complétée par une aide de la Communauté de communes allant jusqu'à 1 300 € sur les secteurs concernés (déjà 52 aides versées en 2 ans).

Pour obtenir des renseignements sur l'aide du Grand Charolais contactez URBANIS au 03 85 93 27 29 ou opah.grandcharolais@urbanis.fr et pour les aides communales, contactez le service urbanisme au 03 85 53 73 17

Vie associative

Pour tout changement intervenant dans le fonctionnement de l'association, il faut déposer en Sous-Préfecture une déclaration de modification, dans un délai de trois mois à compter de la date de la réunion où les modifications ont été adoptées. En tant que représentant d'association, vous devez effectuer différentes démarches en mairie. Certaines revêtent un caractère obligatoire, d'autres permettent de donner des informations au public.

- Au moment de la création de votre association afin de figurer sur le répertoire des associations de la ville.
- Après l'élection des nouveaux membres du bureau afin de permettre à la ville de mettre à jour les informations portant sur votre association qui seront transmises aux administrés.

Numéros utiles éclairage public et ordures ménagères

À l'occasion des réunions de quartiers, plusieurs riverains ont interpellé les élus sur les problèmes d'éclairage public et de collecte des ordures ménagères. Pour les problèmes d'éclairage public, un numéro vert (gratuit depuis un poste fixe) est spécialement mis à la disposition des Digoinais. Numéro vert éclairage public : 0 800 008 188 (joignable 7j/7, 24h/24). Concernant les problèmes de collecte des ordures ménagères, vous pouvez contacter les services du Grand Charolais au 09 71 16 95 92 qui feront directement le lien avec le prestataire de service.

France services : des services utiles pour vous !



Ouvert depuis 6 mois, la structure « France Services » basée rue Maynaud à Digoin a déjà accueilli plus de 1500 personnes.

La Maison « France Services », confiée par la ville à l'association locale « PIMMS Médiation Bourgogne du Sud », est un lieu de proximité et de solidarité au sein duquel les Médiateurs, professionnels du lien social et des démarches administratives, vous facilitent l'accès aux services nécessaires à la vie quotidienne. Horaires d'ouverture : Lundi : 13h30-17h / Mardi : 9h-12h et 13h30-16h30 / Mercredi, jeudi : 9h-12h30 / Vendredi : 9h-16h30 ; digoin@pimmsmediation.fr ; Tél : 09 73 79 84 36

En un seul rendez-vous, le médiateur peut remettre toute la vie administrative d'une famille à jour !

Un problème Une question ? Venez à « France Services » !



Cérémonie des vœux 2025

Jeudi 19 décembre 2024 : cérémonie des vœux du maire et de l'équipe municipale à la population.

David Bême, maire de Digoin, Fabien Genet, sénateur, maire honoraire et les membres du conseil municipal présenteront leurs vœux à la population le jeudi 19 décembre 2024, dès 19h à la Salle des Fêtes de Digoin. Tous les Digoinais et les Digoinaises sont conviés à assister à cette cérémonie traditionnelle et conviviale. Après avoir été accueillis par les membres de l'équipe municipale, vous assisterez aux discours des vœux pour 2025. Une occasion privilégiée de se rencontrer entre habitants, acteurs de la ville et d'échanger avec les élus de la commune.

Arnaque par sms ou appel téléphonique : attention aux messages frauduleux !

De nombreux SMS, mails ou encore appels vocaux usurpent actuellement l'identité de la ville de Digoin pour inciter les Digoinais à s'équiper de panneaux photovoltaïques ou d'autres équipements. Sachez que la ville n'opère aucune campagne de démarchage auprès des particuliers. Dans bien des cas, ces messages sont des arnaques destinées à récupérer vos données personnelles, à commencer par vos coordonnées bancaires. Vous pouvez transférer les messages douteux que vous avez reçus au 33700, une plateforme de signalement mise en place par les principaux opérateurs de télécommunications, en partenariat avec l'État. Vous pourrez aussi transmettre à cette plateforme le numéro qui vous a envoyé le message. Restez vigilants !

NOËL À DIGOIN

DU 20 AU 22 DÉCEMBRE 2024



CENTRE-VILLE

MARCHÉ DE NOËL - SHOW PYROTECHNIQUE -
GOSPEL - ANIMATIONS MUSICALES